

COMMISSION DES COUPES DE LA SOMME

Réunion du jeudi 20 mars 2025

Président : M. Pierre Lavalard.

Présents : MM. Régis Patte, Lionel Herbet, Jean François Debeauvais, Alain Leclercq, Joël Levecque, Didier Bardet, Antonio Dos Santos.

Participe à la réunion M. Wilfried Leclercq

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr).

PROCES VERBAL

La commission adopte le procès-verbal des dernières réunions des 26 novembre 2024 et 11 janvier 2025 tels que parus sur le site du district.

CONDOLEANCES

Depuis notre dernière réunion, la famille du football départemental a vu quelques-uns de ses fidèles serviteurs disparaître.

Le président, au nom des membre de la commission, renouvelle ses condoléances aux familles et cite :

- M. Jacques Lion, ancien membre de la Commission Technique Départementale
- M. Jean Pierre Plet, ancien joueur et dirigeant du SC ABBEVILLE ;
- M. Xavier Cratère, ancien joueur et dirigeant des Hospitaliers d'Amiens ;
- M. Paul Imiéla, ancien membre de la commission Technique Départementale, et joueur emblématique du club ;
- M. Jean Claude Pelletier, dirigeant des Hospitaliers d'Amiens

La commission a aussi une pensée pour Pierrick, collaborateur des services administratifs du district, qui a récemment perdu son papa.

COURRIER

- **Mail du club d'Amiens Rif :**

Le club demande le remboursement des frais d'arbitrage avancés lors de sa rencontre de Challenge CRCA à Flixecourt du 16/02/25.

En effet, le club recevant n'a pas effectué d'entrées, et conformément à l'article 10.b du Règlement des Coupes de la Somme, la charge intégrale des frais d'arbitrage revient au club recevant. La Somme de de 79,50€ sera mise au débit du SC FLIXECOURT et créditée à l'AMIENS RIF.

CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

La commission procède au tirage des 1/8^{èmes} de finale qui auront lieu le dimanche 30 mars 2025 à 15 heures sur le terrain du premier nommé :

- ES Harondel - Amiens A C
- US Hangest en Santerre - FC Poix Blangy
- AS Gamaches – AC Montdidier
- ES Sainte Emilie – FC La Montoye
- SC Flixecourt – CAFC Péronne
- CS Crécy en Ponthieu – US Camon 2
- R C Amiénois – RC Salouel Saleux 1
- AS Pays Neslois - SC Moreuil

Trois arbitres officiels par rencontre à charge des deux clubs, avec entrées à 3€.
FMI à transmettre le soir de la rencontre.

CHALLENGE JEAN PIERRE DEMAGNY

La commission procède au tirage des 1/8^{èmes} de finale qui auront lieu le dimanche 30 mars 2025 à 15 heures sur le terrain du premier nommé :

- AS Quesnoy le Montant - SC Abbeville 2
- F Dreuil – AS Cerisy Gailly
- US Nibas Fressenneville – Amiens FC Porto 2
- CAFC Péronne 2 – RC Salouel Saleux 2
- US Lignières Chatelain – US Marchelepote
- AS Querrieu - RC Amiénois 2
- AS Villers Bretonneux – Amiens ES Pigeonnier
- US Quend – US Ham

Trois arbitres officiels par rencontre à charge des deux clubs, avec entrées à 3€.
FMI à transmettre le soir de la rencontre.

COUPE SOMME FEMININES A 8

La commission procède au tirage des rencontres comptant pour les 1/8^{èmes} de finale qui auront lieu le dimanche 6 avril 2025 à 10 heures sur le terrain du premier club nommé :

- US Méricourt l'Abbé – RC Doullens

- ES 2 Vallées - RC Amiénois
- SC Moreuil – OL Le Hamel
- Quend – SC Templiers Oisemont
- FR Englebelmer – SC Flixecourt
- ESC Longueau 2 - Auxiloise
- AS Talmas – AS Villers Bretonneux
- RC Salouel Saleux - SC Abbeville

CHALLENGE MICHEL BONNIERE

La commission procède au tirage des 1/8^{èmes} de finale qui auront lieu le dimanche 6 avril 2025 à 10 heures sur le terrain du premier club nommé :

- RC Amiénois – ES Vers sur Selle
- RC Salouel Saleux – US Nibas Fressenneville
- Auxiloise – RC Doullens
- JS Miannay ML - FC Centulois
- US Flesselles – US Daours
- FC Méaulte - Amiens AF

Exempts : Boves SC et SIP Amiens

LIEU DES FINALES

En fin de réunion, le président Pierre Lavalard informe ses collègues sur le lieu des prochaines finales des coupes de la Somme.

Il évoque le nom de plusieurs clubs et une décision sera prise prochainement, sûrement lors de la réunion qui pourrait se dérouler dans le cadre de la Licorne lors de la réception de l'Amiens SC.

Une réflexion est également ouverte sur l'avenir de la réglementation des coupes départementales seniors (Somme et de secteur).

Le Président : Pierre Lavalard



Le Secrétaire : Lionel Herbet

